



## Communiqué de presse

Paris, le 6 novembre 2018

### Le Syctom débat sur ses orientations budgétaires et obtient la note « A+ » de Standard & Poor's

**Le Rapport d'Orientation Budgétaire du Syctom pour 2019 détaille une stratégie rigoureuse et ambitieuse. Standard & Poor's lui attribue la note « A+ », confirmant ainsi la solidité financière et la qualité de gestion de la collectivité.**

Le débat d'orientation budgétaire du Syctom pour l'année 2019 a eu lieu en séance du comité syndical ce mardi 6 novembre 2018. La stratégie financière pour la période 2019 – 2027 s'appuie d'abord sur la maîtrise des charges d'exploitation des centres de traitement et sur la stabilité des contributions demandées aux collectivités adhérentes jusqu'en 2020, malgré un environnement fiscal incertain, lié notamment à l'augmentation envisagée de la TGAP pour le stockage et la valorisation énergétique des déchets. Elle s'appuie également sur la poursuite de la démarche d'optimisation des recettes de valorisation, permettant de soutenir le niveau d'autofinancement.

Cette maîtrise en fonctionnement contribue au financement équilibré d'un plan d'investissements en forte progression (1,3 Md€ sur la période 2019 -2027), afin de mener à bien le programme de reconstruction et de modernisation des centres de traitement, nécessaire à un service public de qualité : construction de la nouvelle Unité de Valorisation Énergétique à Ivry/Paris XIII, intégration urbaine et nouveau traitement des fumées à Saint-Ouen, reconstruction du centre multifilière à Romainville/Bobigny et adaptation des centres à l'extension des consignes de tri.

Le souci d'une grande transparence sur sa trajectoire financière, déjà reconnu par la Chambre Régionale des Comptes, et la nécessité de diversifier les leviers de financement pour accompagner l'important recours à l'emprunt des prochaines années ont conduit le Syctom à s'engager dans une démarche de notation financière, avec l'agence Standard & Poor's, une première en France pour un syndicat de traitement des déchets. Celle-ci vient d'attribuer au Syctom la note à long terme « A+ » avec perspective stable et confirme ainsi le sérieux de sa stratégie financière. L'agence considère notamment que « *les instances de gouvernance du Syctom (...) démontrent une grande capacité de consensus dans la prise de décision* » et que « *cela sera un facteur clé pour permettre au Syctom de mettre en œuvre son important effort d'investissement (...) tout en contenant son endettement* ». Standard & Poor's reconnaît également « *le pilotage budgétaire de qualité et la maîtrise des contrats d'exploitation avec les opérateurs privés* ».

#### Contacts :

Sylvie MARIAUD – tél : 01.40.13.40.84 – e-mail : [mariaud@syctom-paris.fr](mailto:mariaud@syctom-paris.fr)

Patrice FURE, Directeur de cabinet du Président - tél : 01.40.13.17.14 – e-mail : [fure@syctom-paris.fr](mailto:fure@syctom-paris.fr)

*Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est le premier opérateur public européen de traitement et de valorisation des déchets ménagers. Il traite et valorise chaque année près de 2,3 millions de tonnes de déchets ménagers produites par 5,8 millions d'habitants de 85 communes, dont Paris, sur cinq départements franciliens, soit 10% du traitement des déchets ménagers en France.*